

Association des piégeurs agréés de l'Isère : Une demi-journée de perfectionnement pour les piégeurs débutants de l'Isère : une formation sur le terrain qui fait ses preuves !

L'Association des Piégeurs Agréés de l'Isère a organisé, le samedi 17 mai 2025, une demi-journée de perfectionnement en pleine nature, spécialement dédiée aux piégeurs débutants ayant suivi la formation initiale proposée en mars dernier par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI). Dix participants étaient présents, encadrés par quatre moniteurs expérimentés, tous mobilisés pour transmettre savoir-faire, conseils pratiques et bonnes pratiques en matière de piégeage.

Cette séance de terrain a permis aux apprentis piégeurs de consolider leurs acquis et d'approfondir leurs connaissances dans des conditions réelles. Les moniteurs ont insisté sur les aspects réglementaires, l'éthique du piégeage, le respect de la faune sauvage et la sécurité, tout en apportant des démonstrations concrètes d'installation de dispositifs adaptés. Une approche pragmatique et rigoureuse qui a été particulièrement appréciée par les stagiaires.

Face au succès rencontré par cette formation initiale suivie de ce stage de perfectionnement, les organisateurs envisagent d'en faire un rendez-vous annuel. L'objectif est de renforcer les compétences des piégeurs de terrain tout en garantissant un encadrement professionnel et responsable des pratiques de régulation.

Pourquoi faire appel à un piégeur agréé ?

Dans un contexte où la cohabitation entre activités humaines et faune sauvage peut parfois générer des déséquilibres, le recours à un piégeur agréé est une solution à la fois encadrée et efficace. Formé aux techniques légales de capture, le piégeur agréé intervient dans le respect strict de la réglementation et de la biodiversité. Son action vise principalement à limiter les nuisances causées par certaines espèces (renards, fouines, corvidés...) dans les zones agricoles, forestières ou périurbaines. Il joue ainsi un rôle essentiel dans la gestion durable des milieux naturels, en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.

